

# Visite de la Mairie d'Elbeuf le 25 novembre 2013

- Vie scolaire - Les délégués -



Date de mise en ligne : jeudi 30 janvier 2014

## **Description :**

Dans le cadre de leur formation, les délégués ont été accueillis à la Mairie d'Elbeuf.

---

Copyright © Lycée Ferdinand BUISSON - Tous droits réservés

---

## Programme de la matinée :

Arrêt devant le monument aux morts

<http://buisson-lyc.spip.ac-rouen.fr/sites/buisson-lyc.spip.ac-rouen.fr/IMG/jpg/pb250162.jpg>

"En arrivant à la Mairie d'Elbeuf, nous sommes pris en charge par une personne de la Mairie et dirigés vers le monument aux Morts situé sur l'esplanade de. Elle nous explique qu'il symbolise deux grandes batailles, celles de Verdun et de La Marne puis nous rappelle le fait que nous sommes tous égaux devant la Mort.

Ensuite, elle nous apprend que la façade de la mairie date de 1870, d'inspiration italienne, elle était destinée à Napoléon. Nous pouvons observer tout en haut la devise de la République : Liberté, Egalité, Fraternité ainsi que les armoiries de la ville d'Elbeuf." (Léa COUREAU, déléguée de 2D5)

Visite de la Mairie et explication des symboles

<http://buisson-lyc.spip.ac-rouen.fr/sites/buisson-lyc.spip.ac-rouen.fr/IMG/jpg/pb250166.jpg>

Simulation d'un vote

<http://buisson-lyc.spip.ac-rouen.fr/sites/buisson-lyc.spip.ac-rouen.fr/IMG/jpg/pb250172.jpg>

<http://buisson-lyc.spip.ac-rouen.fr/sites/buisson-lyc.spip.ac-rouen.fr/IMG/jpg/pb250176.jpg>

Questions à Monsieur Le Maire

"Lors de la visite du 25 novembre 2013 à la mairie d'Elbeuf, nous avons eu la chance de pouvoir échanger avec monsieur le maire. Nous en avons donc profité pour lui poser quelques questions... En voici un résumé :

Combien de personnes la mairie emploie-t-elle et quels sont les principaux services ?

- ▶ "La mairie emploie environ 300 personnes réparties principalement dans 7 services. Ces 7 services sont :
- ▶ ETAT-CIVIL
- ▶ JEUNESSE/SPORT
- ▶ ESPACE VERT
- ▶ VOIRIE
- ▶ URBANISME
- ▶ COMMUNICATION
- ▶ FINANCIER"

Faut-il avoir des diplômes, quels sont vos horaires et votre salaire ?

- ▶ "Il n'est pas obligatoire d'avoir des diplômes mais avoir des diplômes de gestion, de management est conseillé. En ce qui concerne les horaires, je n'en n'ai pas, cela va dépendre de mes obligations électorales, des différentes tâches administratives... Pour le salaire, il ne s'agit pas d'un salaire étant donné que maire n'est pas un métier, on dit alors que c'est une indemnité et elle est de l'ordre de 2500Euros net. Je n'occupe pas qu'une seule fonction électorale étant donné que je suis également conseiller délégué de la créa."

Combien de temps dure une campagne ?

- ▶ "Selon moi, une campagne dure tout un mandat mais l'Etat décrète 10 journées officielles car celui-ci veut empêcher "l'achat électoral". C'est à dire d'organiser des grands apéros afin de soudoyer une partie de la population."

La réforme des rythmes scolaires a t-elle été mise en place dès cette année ?

- ▶ "Oui, mais il faut savoir que nous avons organisé pleins de réunions afin d'avoir l'avis d'enseignants, de

parents..."

Y a t-il un CMJ dans la ville ?

- ▶ "Alors pour l'instant non mais il y a de bonnes chances que par la suite il y en ait un mais pas sous le même nom car je ne souhaite pas qu'il soit là pour faire joli, qui servent de pot de fleurs lors des différentes manifestations"

(Charles MORGAT, délégué de 2D2

Maéva CARPENTIER, déléguée de 2D4)

Participation à une conférence de presse autour du Téléthon

"Le lundi 25 Novembre, nous avons assisté à une conférence de presse qui parlait du téléthon avec le Maire d'Elbeuf.

Etaient présents également des journalistes (journal d'Elbeuf), des représentants du téléthon.

Ils ont expliqué leur action en faveur des maladies rares et de l'importance des dons dans la recherche." (Antoine MARTIN, Délégué de 2 TC1)